



**COMPTE RENDU DES TRAVAUX DU CONSEIL DES MINISTRES REUNI A TANGER
SOUS LA PRESIDENCE DE SA MAJESTE LE ROI MOHAMMED VI, QUE DIEU L'ASSISTE
LE 24 HIJJA 1437 (26 SEPTEMBRE 2016)**

*

- I- Le ministre de l'économie et des finances a présenté un exposé sur les orientations générales du projet de loi de finances pour l'année budgétaire 2017.
- II- Le conseil a examiné les projets de textes suivants :

✚ **PROJETS DE LOIS ORGANIQUES :**

1. **Projet de loi organique n° 97-15** fixant les conditions et les modalités de l'exercice du droit de grève.

Adopté sous réserve d'introduire les modifications décidées par le conseil.

2. **Projet de loi organique n° 26-16** définissant le processus de mise en œuvre du caractère officiel de l'amazighe ainsi que les modalités de son intégration dans l'enseignement et dans les domaines prioritaires de la vie publique.

Adopté.

3. **Projet de loi organique n° 04-16** portant création du conseil national des langues et de la culture marocaine.

Adopté.

✚ **PROJET DE DECRET-LOI :**

- **Projet de décret-loi n° 2-16-814** soumettant le personnel en fonction à la direction générale de la protection civile aux règles de la discipline militaire.

Adopté.